

Mr HERBO Yves  
1, allée des Marronniers  
T2 0078  
92350 Le Plessis-Robinson  
Tel. :01-46-83-10-53  
Port. :06-62-61-10-53

IMMOBIL  
139, rue de  
75847 PAR

Le 08/05/2003

Recommandé A.R  
Ref : 032534/39  
Appart. 058336  
Stationn. 058393

Monsieur,

Par le présent courrier, je vous informe que, suite à une visite d'entretien effectuée le 23 avril au matin, j'ai signalé un petit problème de fuite au robinet d'eau chaude de la cuisine. Les deux ouvriers sont revenus l'après la réparation adéquate, sauf que le plus jeune des deux ouvriers (un apprenti) a resserré la partie siphon située sous le double évier de la cuisine, occasionnant un morceau de métal. J'ai pu empêcher un dégât des eaux important vu la brèche. Un ouvrier est venu constater les dégâts le 30 avril 2003 (ce n'était pas les premiers intervenants) et a affirmé que ce genre de fuite n'était pas à leur charge. En regardant l'état général de la plomberie, a rajouté que tout est vétuste et qu'il ne faut pas Je signale ici que l'intervention du 23 avril a été effectuée sous témoins, et que les deux gens ce jour là. Quelle fut donc ma surprise de constater la mauvaise foi de ces deux personnes en question, car ils ont apparemment affirmé à leur hiérarchie et à la gardienne de ne pas avoir touché à la plomberie sous l'évier ! Que faisait donc le jeune ouvrier à pousser les pattes sous l'évier avec une clé anglaise ?